

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS,
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE
ET TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**

1 Les sections suivantes présentent le détail des sources d'approvisionnements du
2 Distributeur, le bilan réel offre-demande en puissance sur le réseau intégré lors de la
3 pointe civile de 2009, la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les
4 besoins québécois de puissance à la pointe ainsi que le taux de pertes de distribution.

1. DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS ET DES FORMES D'ÉNERGIE DU DISTRIBUTEUR

5 Les approvisionnements du Distributeur pour l'année civile 2009 s'élèvent à 177,8 TWh.
6 Le tableau 1 présente la répartition des approvisionnements selon qu'ils proviennent
7 d'Hydro-Québec Production ou des autres fournisseurs et selon qu'il s'agisse d'énergie
8 patrimoniale ou d'énergie postpatrimoniale.

9 **TABLEAU 1**
10 **SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS ET FORMES D'ÉNERGIE**
11 **(TWH)**

12	Hydro-Québec Production	Patrimonial	174,93
13		Postpatrimonial et tarifs de gestion ^(a)	2,16
14	Autres fournisseurs	Postpatrimonial et tarifs de gestion ^(b)	0,70
15	Total		177,79

16 (a) Incluant l'entente-cadre, les appels d'offres et la dispense.

17 (b) Incluant les appels d'offres et la dispense.

2. BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE CIVILE DE 2009

18 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la pointe du 16 janvier 2009 figure au
19 tableau 2.

1 **TABLEAU 2**
 2 **BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE SUR LE RÉSEAU INTÉGRÉ LORS DE LA POINTE**
 3 **DU 16 JANVIER 2009**
 4 **(MW)**

5	Besoins réguliers du Distributeur – réseau intégré	36 552
6	Approvisionnements (Offre)	36 552
7	Approvisionnements patrimoniaux	33 031
8	Approvisionnements postpatrimoniaux et tarifs de gestion	3 521

3. **CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS DE PUISSANCE À LA POINTE**

9 Dans son Rapport annuel 2008¹, Hydro-Québec fait état de besoins québécois à la
 10 pointe hivernale 2008-2009 de 37 230 MW.

11 Le tableau 3 montre la conciliation des besoins réguliers du Distributeur du réseau
 12 intégré avec les besoins québécois en puissance à la pointe hivernale 2008-2009.

13

14 **TABLEAU 3**
 15 **CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR**
 16 **AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS**

17	BESOINS	MW
18	Besoins québécois	37 230
19	- Besoins des réseaux voisins québécois	607
20	- Réseaux autonomes	71
21	= Besoins réguliers du Distributeur (Réseau intégré)	36 552

22

¹ Rapport annuel 2008 d'Hydro-Québec, page 105

- 1 L'écart entre les besoins québécois et les besoins réguliers du Distributeur provient des
- 2 livraisons à Alcan et à La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan (LCHM) ainsi que
- 3 des besoins des réseaux autonomes.

4. TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION

- 4 Le taux de pertes de distribution pour l'année 2009 est de 2,9 % comparativement à
- 5 3,2 % en 2008.